





Formation-Information : Sensibilisation

S'informer et se sensibiliser sur la question du suicide

Formation-Action : R.O.C.S

Repérage et Orientation de la Crise Suicidaire

Formation-Action : PostVention

Mise en place d'un protocole d'intervention en cas de passage à l'acte suicidaire au sein d'un établissement

Formation-Action : Premiers Secours en Santé Mentale

Apprendre comment fournir un soutien initial à une personne développant un trouble de santé mental ou présentant une aggravation d'un trouble psychique existant ou en état de crise

Ces formations s'inscrivent dans un continuum de PréPostVention du suicide. Refusant d'aborder la prévention du suicide par des actions ponctuelles, Spirée la conçoit comme intégrée et durable.

De la sensibilisation des acteurs à la problématique du suicide, jusqu'à l'accompagnement des établissements dans la prévention et la gestion d'éventuelles crises suicidaires, l'association Spirée propose un ensemble complet de formations.

*Les formations **Sensibilisation, R.O.C.S** se situent à un niveau individuel, au sein d'un groupe, pour permettre une réflexion personnelle sur le suicide et s'approprier un outil de repérage de la crise suicidaire.*

*Quant à elle, la formation **PréPostVention** s'adresse conjointement aux équipes de direction et aux professionnels de terrain. Elle leur permet de repenser leur organisation et leurs pratiques au profit d'une prise en charge autonome de la prévention et de la gestion des événements suicidaires. Cette formation privilégie la mobilisation des ressources internes plutôt que le recours systématique à une aide extérieure.*

Extrait des statuts de l'Association Spirée loi 1901

Article 3 – L'association a pour objet la prévention des souffrances psychiques et des risques suicidaires. Elle met en œuvre toutes actions conformes à cet objet. Elle est indépendante de tout courant politique, philosophique, confessionnel ou syndical.

Article 6 – L'association met en œuvre les moyens suivants : formation, animation de groupes de parole, conseil et analyse de pratiques, dispositifs de prévention et postvention, et plus généralement tout moyen conforme à son objet.

Article 7 – L'association se compose de personnes, physiques ou morales, qui ont, directement ou par l'intermédiaire d'une institution ou d'une association, une compétence reconnue dans le domaine de la prévention du suicide et de la souffrance psychique ou qui sont, d'une manière ou d'une autre, utiles à l'association.

Formation-Information : Sensibilisation

S'informer et se sensibiliser sur la question du suicide

1 journée de sensibilisation (7 heures)

Maximum 15 personnes

OBJECTIFS

- Réfléchir à ses propres idées reçues sur la question du suicide, afin d'en prendre conscience et d'en atténuer les tabous
- Comprendre le cheminement de la crise suicidaire
- Pouvoir être attentif à certains facteurs de risque

PROGRAMME

- Présentation des stagiaires et leurs attentes en lien avec la prévention du suicide
- Travail sur les idées reçues concernant le suicide
- Réflexion sur la notion de crise suicidaire

MÉTHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail en sous-groupes

FORMATEUR

- Un formateur : Psychologue ou Psychiatre formé à cette approche

LIEU : TOURS et environs ou en fonction de la demande

TARIFS

Intra entreprise : 1100 euros pour la journée

Formation-Action : R.O.C.S

Repérage et Orientation de la Crise Suicidaire

2 journées successives de formation (14 heures)

1 journée de retour si souhaitée (7 heures) environ 4 à 6 mois après à rajouter à la facturation

Maximum 12 personnes

OBJECTIFS

- Acquérir un outil de repérage pour aider à orienter une personne en crise suicidaire

PROGRAMME

- Présentation des stagiaires et leurs attentes en lien avec la prévention du suicide
- Travail sur les idées reçues concernant le suicide
- Épidémiologie
- La crise suicidaire
- Le R.U.D
- Désamorçage de la crise suicidaire

MÉTHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail en sous-groupes
- Mise en situation par des jeux de rôle par groupe de trois personnes

FORMATEURS

- Un formateur : Psychologue ou Psychiatre formé à cette approche

LIEU : TOURS et environs ou en fonction de la demande

TARIFS

Intra entreprise : 2200 euros par formation de 2 jours

Formation-Action : PostVention

Mise en place d'un protocole d'intervention en cas de passage à l'acte suicidaire au sein d'un établissement

2 journées successives de formation (14 heures) et 1 journée optionnelle mais recommandée (7 heures) environ 4 à 6 mois après

Minimum 15 personnes - Maximum 24 personnes

OBJECTIFS

- Aider les équipes de direction et les professionnels de terrain à mettre en place un programme alliant des préoccupations de prévention, de Postvention et d'intervention en cas de passage à l'acte.

PROGRAMME

- Présentation des stagiaires en lien avec la PréPostVention du suicide
- Travail sur la gestion d'un passage à l'acte au sein d'un établissement.
- Réalisation d'un protocole fictif de « PréPostVention » (PPV)

MÉTHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail en sous-groupes
- Mise en situation par un jeu de rôle durant lequel tous les stagiaires participent

FORMATEURS

- Deux formateurs : Psychologue et Psychiatre formés à cette approche

LIEU : TOURS et environs ou en fonction de la demande

TARIFS en intra

2600 euros par personne pour les 2 jours

3600 euros par formation de 3 jours

Formation-Action : Premiers Secours en Santé Mentale

2 journées (14 heures) Minimum 10 personnes / Maximum 16 personnes

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Tester et s'approprier un plan d'action qui peut être utilisé pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale

PROGRAMME

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale :

Des troubles de santé mentale émergents :

- Dépression
- Problèmes d'anxiété
- Psychose
- Problèmes liés à la dépendance

Crises en santé mentale

- Pensées et comportements suicidaires
- Attaques de panique
- Evènements traumatiques
- Etats sévères de psychoses
- Effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques

MÉTHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Travail en sous-groupes

FORMATEUR

- Un formateur accrédité PSSM France <https://pssmfrance.fr/>

LIEU : TOURS et environs ou en fonction de la demande

TARIFS : Unique : 250 euros comprenant le manuel récapitulant toute la théorie abordée

PRÉREQUIS :

L'inscription aux formations n'implique aucun prérequis. Toutefois, nous conseillons fortement aux personnes ayant été confrontées à un suicide dans les 6 mois voire dans les 12 mois précédents de ne pas s'inscrire aux formations spécifiquement dédiées à la prévention du suicide.

SITUATION DE HANDICAP

Les personnes présentant des troubles cognitifs, de vision, de motricité ou auditifs peuvent nous contacter pour que nous adaptions, si possible, la formation à leur situation (contact@spiree.psrc.fr)

L'analyse des questionnaires d'évaluation des formations sur le Repérage et l'Orientation de la Crise Suicidaire (ROCS) dispensées depuis 2003 sur les départements 37,41 et 45, montre que les participants jugent particulièrement utile les temps de mises en situations réalisées en trio.

Ils estiment que le fait de se situer à trois places différentes (personne en crise suicidaire, intervenant puis observateur) lors de trois mises en situations permet de mieux comprendre les positions des uns et des autres et d'intégrer beaucoup plus facilement la théorie présentée lors de cette formation.

Prenant en compte ces remarques, nous avons décidé de maintenir prioritairement cette méthode de travail pour la formation ROCS, comme pour la formation de PréPostVention (PPV).

Une évaluation de la formation est proposée après la formation d'une ou de deux journées ainsi qu'à la troisième journée pour les formations avec une journée à distance

Toute demande d'informations sur ces prestations ou pour d'autres types d'interventions concernant les souffrances psychiques et les risques suicidaires ainsi que les demandes d'inscription sont à adresser à :

Association Spirée

par courriel contact@spiree.psrc.fr